

CERTIFICAT DE DEPOT DE FONDS (*)

Le soussigné BAUDRY Bruno, agissant en qualité de Chargé de Clientèle Professionnelle de la Caisse d'Épargne et de prévoyance de Côte d'Azur, autorisée à être dépositaire des fonds, conformément aux dispositions de l'article L.225-13 du Code de Commerce.

1. Atteste par la présente que :

- la somme de 1 000,00 € (mille) euros
- représentant l'intégralité du capital libéré
- de la société SASU A2 MARIAGE au capital social de 1 000,00 €, sis 114 Avenue Jean MONNET Le FIRST 83190 OLLIOULES, en formation

a été déposée dans les caisses de la Caisse d'Épargne dans l'attente du certificat délivré par le greffe qui constatera son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

2. Certifie par la présente, être en possession d'une lettre comportant les noms, prénoms et domiciles des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux. Un exemplaire de cette lettre est joint à la présente attestation.

Fait en quatre originaux (un pour la société en formation, deux pour le greffe du tribunal de commerce (pour SA), un pour l'enregistrement éventuel. Les quatre originaux n'ont pas à être enregistrés sauf pour donner date certaine.

En cas d'enregistrement, les originaux devront être timbrés).

A LA SEYNE SUR MER, le 09/02/2024

(signature et qualité du représentant de la Caisse d'Épargne et cachet)

(*) pour les SA, SAS et SASU.

CAISSE D'ÉPARGNE CÔTE D'AZUR
Agence SAINT-MANDRIER - ES 165
Le Saint-Pierre
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
Tél. 04 26 08 37 65 - Fax 04 94 30 02 64